RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01833
Numéro SIREN : 529 908 055
Nom ou dénomination : A-DEMUYNCK

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2017 sous le numéro de dépôt 2158

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

NOTAIRES S. BOURLON & V. RENOULT
10 rue de la 2ème Db
80010 Amiens Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A-DEMUYNCK

Numéro RCS : 529 908 055
Numéro Gestion : 2011B01833

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 1 rue de la Grande Chaussee
59800 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2015
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 03/02/2017
Sous le numéro : 2158

Délivré à Lille Métropole le 14 février 2017

Le Greffier,

S.A.S. A-DEMUYNCK

1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

2017 S002158

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

	Pages
- Détail des comptes bilan actif passif	*1 à 3*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*4 à 6*
- Détail Compte de résultat	*7 à 9*

V

S.A.E.C.
42 Square des 4 chênes
B.P. 61014
80010 AMIENS Cédex 1
03 22 33 75 33

Dossier N° 000187 en Euros.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 LICENCES	1 810.00	1 810.00		
28050000 AMORT. DES LICENCES	1 810.00-	1 810.00-		
FONDS COMMERCIAL	750 000.00	750 000.00		
20600000 DROIT AU BAIL	750 000.00	750 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 083.00	3 678.00	1 595.00-	43.37-
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	16 850.00	16 850.00		
28154000 AMORT. DU MATERIEL	14 767.00-	13 172.00-	1 595.00-	12.11-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 060.36	164 632.70	50 572.34-	30.72-
21810000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS	284 950.36	281 858.70	3 091.66	1.10
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	2 080.00	2 080.00		
21840000 MOBILIER	71 132.00	71 132.00		
28181000 AMORT. DES AGENCEMENTS	176 876.00-	137 932.00-	38 944.00-	28.23-
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	1 938.00-	1 445.00-	493.00-	34.12-
28184000 AMORT. DU MOBILIER	65 288.00-	51 061.00-	14 227.00-	27.86-
AUTRES PARTICIPATIONS	101.00	100.00	1.00	1.00
26100000 PARTS SOCIALES	101.00	100.00	1.00	1.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 210.95	27 210.95		
27500000 CAUTION SIAGI EMPRUNT	27 210.95	27 210.95		
Total II	893 455.31	945 621.65	52 166.34-	5.52-
MARCHANDISES	2 380.00		2 380.00	
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	2 380.00		2 380.00	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 022.00	3 356.00	334.00-	9.95-
40910000 FOURNISSEURS - ACOMPTES VERSES	3 022.00	3 356.00	334.00-	9.95-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	208 140.34	189 827.47	18 312.87	9.65
41810000 MAUBOUSSIN FACTURES A ETABLIR	208 140.34	188 957.38	19 182.96	10.15
41811000 SAS DEMUYNCK MAUBOUSSIN A ETAB		870.09	870.09-	100.00-
AUTRES CREANCES	8 319.77	10 938.12	2 618.35-	23.94-
40100000 FOURNISSEURS		298.23	298.23-	100.00-
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	2 296.00		2 296.00	
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS		3 577.61	3 577.61-	100.00-
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC		1 062.42	1 062.42-	100.00-
44566100 TVA SUR PRESTATIONS DE SERVICE	247.56	964.61	717.05-	74.34-
44571000 ETAT TVA COLLECTEE	2 494.29	2 280.64	213.65	9.37
44580000 TVA REGULARISATION BILAN	1 018.72		1 018.72	
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	841.56	1 118.36	276.80-	24.75-
46010000 SAS DEMUYNCK MAUBOUSSIN	311.64		311.64	
46700000 DEBITEURS DIVERS	1 110.00	1 636.25	526.25-	32.16-
DISPONIBILITES	201 681.64	157 054.17	44 627.47	28.42
51200000 CREDIT AGRICOLE	19 001.02	85 725.53	66 724.51-	77.84-
51210000 CREDIT AGRICOLE EXCEDENT PRO	182 399.63		182 399.63	
51800000 COMPTES A TERME		70 000.00	70 000.00-	100.00-
51870000 INTERETS CAT A RECEVOIR		801.67	801.67-	100.00-
53000000 CAISSE	280.99	526.97	245.98-	46.68-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 534.78	3 292.57	24 242.21	736.27
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	27 534.78	3 292.57	24 242.21	736.27
Total III	451 078.53	364 468.33	86 610.20	23.76
TOTAL GENERAL	1 344 533.84	1 310 089.98	34 443.86	2.63

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10100000 CAPITAL SOCIAL	10 000.00	10 000.00		
RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
AUTRES RESERVES	403 825.49	287 666.60	116 158.89	40.38
10680000 AUTRES RESERVES	403 825.49	287 666.60	116 158.89	40.38
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	143 240.31	186 158.89	42 918.58-	23.05-
Total I	558 065.80	484 825.49	73 240.31	15.11
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	328 252.17	466 521.95	138 269.78-	29.64-
16400000 EMPRUNT CRCA 927.210,95 €	328 032.12	465 639.17	137 607.05-	29.55-
16884000 EMPRUNT INTERETS COURUS	220.05	882.78	662.73-	75.07-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	130 303.50	76 128.65	54 174.85	71.16
45500000 ASSOCIEE SARL M DEMUYNCK	14 069.36	5 430.60	8 638.76	159.08
45510000 ASSOCIEE Mme DEMUYNCK	114 491.14	70 291.05	44 200.09	62.88
45520000 ASSOCIE Mr BAILLET CHRISTIAN	1 075.00	407.00	668.00	164.13
45530000 ASSOCIE Mr GEST ARNAUD	668.00		668.00	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	52 841.38	23 003.50	29 837.88	129.71
40100000 FOURNISSEURS	39 114.74	8 865.26	30 249.48	341.21
40110000 MAUBOUSSIN	10 447.74	9 090.31	1 357.43	14.93
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	3 278.90	5 047.93	1 769.03-	35.04-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	253 240.24	237 779.64	15 460.60	6.50
42100000 REMUNERATIONS DUES	10 898.94	1 211.63	9 687.31	799.53
42820000 CONGES A PAYER	16 154.16	12 816.29	3 337.87	26.04
42840000 PRIME DE BILAN	70 000.00	80 000.00	10 000.00-	12.50-
43100000 URSSAF	48 780.00	29 114.00	19 666.00	67.55
43730000 RETRAITE GIE AG2R	22 020.00	7 844.43	14 175.57	180.71
43731000 MUTUELLE AXA OBLIGATOIRE SALAR	1 003.00	968.00	35.00	3.62
43732000 PREVOYANCE DES SALARIES CIPREV	318.00	366.00	48.00-	13.11-
43820000 CHARGES S/CONGES A PAYER	6 661.19	5 190.53	1 470.66	28.33
43840000 CHARGES SOCIALES S/PRIME BILAN	28 000.00	32 000.00	4 000.00-	12.50-
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 870.89	3 674.85	196.04	5.33
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES		16 830.00	16 830.00-	100.00-
44551000 ETAT TVA A DECAISSER	10 504.00	12 381.00	1 877.00-	15.16-
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	34 690.06	31 637.91	3 052.15	9.65
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	263.00	267.00	4.00-	1.50-
45700000 ASSOCIES INTERETS A PAYER	77.00	3 478.00	3 401.00-	97.79-
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	21 830.75	21 830.75		
40400000 FOURNISSEURS D IMMOBILISATIONS	21 830.75	21 830.75		
Total IV	786 468.04	825 264.49	38 796.45-	4.70-
TOTAL GENERAL	1 344 533.84	1 310 089.98	34 443.86	2.63

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	796 962.30	100.00	888 197.06	100.00	91 234.76-	10.27-
VENTES DE MARCHANDISES			1 062.50	100.00	1 062.50-	100.00-
70702000 VENTES A 20%			1 062.50	100.00	1 062.50-	100.00-
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES			1 047.50	98.59	1 047.50-	100.00-
60370000 VARIATION DES STOCKS	2 380.00-				2 380.00-	
60700000 ACHATS MARCHANDISES	2 380.00		1 047.50	98.59	1 332.50	127.21
MARGE COMMERCIALE			15.00	1.41	15.00-	100.00-
PRODUCTION VENDUE	796 962.30	100.00	887 134.56	100.00	90 172.26-	10.16-
70810000 COM MAUBOUSSIN MAGASIN	623 216.65	78.20	557 558.70	62.85	65 657.95	11.78
70820000 COM MAUBOUSSIN PRINTEMPS LILLE	246 915.12	30.98	400 952.18	45.20	154 037.06-	38.42-
70910000 REMISES ACCORDEES MAGASIN	54 431.47-	6.83-	47 003.52-	5.30-	7 427.95-	15.80-
70920000 REMISES ACCORDEES PRINTEMPS	18 738.00-	2.35-	24 372.80-	2.75-	5 634.80	23.12
PRODUCTION DE L'EXERCICE	796 962.30	100.00	887 134.56	100.00	90 172.26-	10.16-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMM	3 199.00	0.40	2 989.00	0.34	210.00	7.03
60100000 REPARATIONS	3 199.00	0.40	2 989.00	0.34	210.00	7.03
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	793 763.30	99.60	884 145.56	99.66	90 382.26-	10.22-
MARGE BRUTE GLOBALE	793 763.30	99.60	884 160.56	99.55	90 397.26-	10.22-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	194 940.37	24.46	171 323.30	19.29	23 617.07	13.79
60610000 EDF	2 099.49	0.26	2 422.26	0.27	322.77-	13.33-
60610100 EAU	65.09	0.01	69.46	0.01	4.37-	6.29-
60620000 PRODUITS D ENTRETIEN	125.43	0.02	100.84	0.01	24.59	24.39
60630000 PETIT EQUIPEMENT	1 069.23	0.13	447.46	0.05	621.77	138.96
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	2 517.13	0.32	2 147.00	0.24	370.13	17.24
60680000 EMBALLAGES			26.74	0.00	26.74-	100.00-
61300000 LOYER 1 RUE DE LA GRANDE CHAUS	80 214.00	10.06	79 684.25	8.97	529.75	0.66
61380000 LOCATIONS DIVERSES	6 413.44	0.80			6 413.44	
61400000 CHARGES LOCATIVES SCI 1 RUE GR	4 707.00	0.59	4 267.00	0.48	440.00	10.31
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	2 391.65	0.30	3 432.30	0.39	1 040.65-	30.32-
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	519.00	0.07			519.00	
61560000 MAINTENANCE SECURITE	11 690.20	1.47	10 488.47	1.18	1 201.73	11.46
61580000 PRESSING	55.55	0.01	44.20	0.00	11.35	25.68
61600000 ASSURANCES MAGASIN	12 373.70	1.55	11 422.64	1.29	951.06	8.33
61610000 ASSURANCES EMPRUNT	1 947.12	0.24	1 947.12	0.22		
61800000 DOCUMENTATION			1.35	0.00	1.35-	100.00-
62260000 HONORAIRES	5 420.00	0.68	4 912.00	0.55	508.00	10.34
62261000 AUTRES HONORAIRES	3 233.00	0.41			3 233.00	
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	47.70	0.01	830.22	0.09	782.52-	94.25-
62310000 PUBLICITE	5 477.27	0.69	11 051.81	1.24	5 574.54-	50.44-
62311000 PRESTATIONS PHOTOS	1 540.00	0.19			1 540.00	
62340000 CADEAUX CLIENTS	2 367.95	0.30	642.15	0.07	1 725.80	268.75
62381000 DONS ET POURBOIRES			10.00	0.00	10.00-	100.00-
62385000 DECORATION VITRINE	2 904.57	0.36	3 535.09	0.40	630.52-	17.84-
62410000 PORTS SUR ACHATS	167.85	0.02	15.00	0.00	152.85	NS
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	14 930.21	1.87	17 608.64	1.98	2 678.43-	15.21-
62511000 FRS DEPLACEMENT TOULOUSE			2 145.06	0.24	2 145.06-	100.00-
62570000 RECEPTIONS	2 576.61	0.32	5 305.48	0.60	2 728.87-	51.43-

S.A.S. A-DEMUYNCK
59800 LILLE

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62571000 FRAIS DE RECEPTION - SOIREES	11 871.65	1.49			11 871.65	
62600000 TELEPHONE	3 407.47	0.43	2 356.28	0.27	1 051.19	44.61
62610000 INTERNET			78.43	0.01	78.43-	100.00-
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	8 013.63	1.01	5 758.01	0.65	2 255.62	39.17
62630000 TELEPHONE PORTABLE			9.04	0.00	9.04-	100.00-
62700000 FRAIS BANCAIRES	543.85	0.07	550.00	0.06	6.15-	1.12-
62720000 FRAIS RENEGOCIATION EMPRUNT	6 230.58	0.78			6 230.58	
62780000 COMMISSIONS TITRES RESTAURANT	20.00	0.00	15.00	0.00	5.00	33.33
VALEUR AJOUTEE	598 822.93	75.14	712 837.26	80.26	114 014.33-	15.99-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 165.51	0.90	8 871.81	1.00	1 706.30-	19.23-
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 800.40	0.23	1 712.61	0.19	87.79	5.13
63300000 FORMATION CONTINUE	1 775.41	0.22	1 684.00	0.19	91.41	5.43
63511000 CET : CFE	3 260.00	0.41	5 142.00	0.58	1 882.00-	36.60-
63512000 CET : CVAE	263.00	0.03	267.00	0.03	4.00-	1.50-
63700000 DROITS D ENREGISTREMENT	66.70	0.01			66.70	
63780000 TAXES DIVERSES			66.20	0.01	66.20-	100.00-
SALAIRES DU PERSONNEL	258 103.70	32.39	283 198.90	31.88	25 095.20-	8.86-
64110000 REMUNERATIONS	264 765.83	33.22	251 855.08	28.36	12 910.75	5.13
64120000 CONGES A PAYER	3 337.87	0.42	1 343.82	0.15	1 994.05	148.39
64141300 PRIME DE BILAN 2013			50 000.00-	5.63-	50 000.00	100.00
64141400 PRIME DE BILAN 2014	80 000.00-	10.04-	80 000.00	9.01	160 000.00-	200.00-
64141500 PRIME DE BILAN 2015	70 000.00	8.78			70 000.00	
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	99 537.40	12.49	106 090.61	11.94	6 553.21-	6.18-
64510000 COTISATIONS URSSAF	70 722.70	8.87	67 617.97	7.61	3 104.73	4.59
64530000 COTISATIONS RETRAITE	22 771.18	2.86	19 392.82	2.18	3 378.36	17.42
64531000 MUTUELLE NC OBLIGATOIRE AXA	1 769.99	0.22	1 779.60	0.20	9.61-	0.54-
64532000 PREVOYANCE NC CIPREV	305.85	0.04	339.46	0.04	33.61-	9.90-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	6 641.56	0.83	7 384.49	0.83	742.93-	10.06-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	700.46	0.09	748.29	0.08	47.83-	6.39-
64800000 SALARIES TICKETS RESTAURANT	5 385.00	0.68	3 805.00	0.43	1 580.00	41.52
64820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	1 470.66	0.18	333.98	0.04	1 136.68	340.34
64841300 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2013			20 000.00-	2.25-	20 000.00	100.00
64841400 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2014	32 000.00-	4.02-	32 000.00	3.60	64 000.00-	200.00-
64841500 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2015	28 000.00	3.51			28 000.00	
64900000 PRODUIT D'IMPOT C.I.C.E.	6 230.00-	0.78-	7 311.00-	0.82-	1 081.00	14.79
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	234 016.32	29.36	314 675.94	35.43	80 659.62-	25.63-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 479.83	0.19	141.17	0.02	1 338.66	948.26
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 479.83	0.19	141.17	0.02	1 338.66	948.26
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	623.51	0.08	104.69	0.01	518.82	495.58
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	623.51	0.08	104.69	0.01	518.82	495.58
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	36 310.65	4.56	26 910.84	3.03	9 399.81	34.93
79150000 MAUBOUSSIN REMB.PRIMES+CHARGES	13 032.60	1.64	14 814.40	1.67	1 781.80-	12.03-
79160000 MAUBOUSSIN REMBT SUITE RECEPTI	10 632.64	1.33	923.59	0.10	9 709.05	NS
79170000 MAUBOUSSIN REMB.FRAIS PTT-DEPL	9 104.08	1.14	4 861.20	0.55	4 242.88	87.28
79171000 FRAIS DE DEPLACEMENT TOULOUSE			2 145.06	0.24	2 145.06-	100.00-
79180000 MAUBOUSSIN REMB. FACTURES	3 541.33	0.44	4 166.59	0.47	625.26-	15.01-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 259.00	6.93	57 008.00	6.42	1 749.00-	3.07-
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 259.00	6.93	57 008.00	6.42	1 749.00-	3.07-
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 924.29	27.09	284 615.26	32.04	68 690.97-	24.13-
PRODUITS FINANCIERS	916.20	0.11	1 087.19	0.12	170.99-	15.73-
76000000 INTERETS DES COMPTES A TERME	542.94	0.07	1 087.19	0.12	544.25-	50.06-
76100000 INTERETS CREDITEURS	373.26	0.05			373.26	
CHARGES FINANCIERES	8 793.76	1.10	20 999.13	2.36	12 205.37-	58.12-
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	10 288.59	1.29	17 303.22	1.95	7 014.63-	40.54-
66160000 INTERETS BANCAIRES	4.17	0.00	217.91	0.02	213.74-	98.09-
66180000 INTERETS COMPTES ASSOCIES	1 499.00-	0.19-	3 478.00	0.39	4 977.00-	143.10-
RESULTAT COURANT	208 046.73	26.10	264 703.32	29.80	56 656.59-	21.40-
PRODUITS EXCEPTIONNELS			116.57	0.01	116.57-	100.00-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			53.00	0.01	53.00-	100.00-
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR			63.57	0.01	63.57-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 472.42	0.81	120.00	0.01	6 352.42	NS
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 143.97	0.77			6 143.97	
67120000 AMENDES ET PENALITES	328.45	0.04			328.45	
67210000 CHARGES EXCEPTION. S/EX ANTERI			120.00	0.01	120.00-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 472.42-	0.81-	3.43-		6 468.99-	NS
IMPOT SUR LES BENEFICES	58 334.00	7.32	78 541.00	8.84	20 207.00-	25.73-
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	58 334.00	7.32	78 541.00	8.84	20 207.00-	25.73-
RESULTAT NET	143 240.31	17.97	186 158.89	20.96	42 918.58-	23.05-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		1 062.50	1 062.50-	100.00-
70702000 VENTES A 20%		1 062.50	1 062.50-	100.00-
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	73 169.47-	71 376.32-	1 793.15-	2.51-
70910000 REMISES ACCORDEES MAGASIN	54 431.47-	47 003.52-	7 427.95-	15.80-
70920000 REMISES ACCORDEES PRINTEMPS	18 738.00-	24 372.80-	5 634.80	23.12
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	870 131.77	958 510.88	88 379.11-	9.22-
70810000 COM MAUBOUSSIN MAGASIN	623 216.65	557 558.70	65 657.95	11.78
70820000 COM MAUBOUSSIN PRINTEMPS LILLE	246 915.12	400 952.18	154 037.06-	38.42-
Chiffre d'affaires NET	796 962.30	888 197.06	91 234.76-	10.27-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	36 310.65	26 910.84	9 399.81	34.93
79150000 MAUBOUSSIN REMB.PRIMES+CHARGES	13 032.60	14 814.40	1 781.80-	12.03-
79160000 MAUBOUSSIN REMBT SUITE RECEPTI	10 632.64	923.59	9 709.05	NS
79170000 MAUBOUSSIN REMB.FRAIS PTT-DEPL	9 104.08	4 861.20	4 242.88	87.28
79171000 FRAIS DE DEPLACEMENT TOULOUSE		2 145.06	2 145.06-	100.00-
79180000 MAUBOUSSIN REMB. FACTURES	3 541.33	4 166.59	625.26-	15.01-
AUTRES PRODUITS	1 479.83	141.17	1 338.66	948.26
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 479.83	141.17	1 338.66	948.26
Total des Produits d'exploitation	834 752.78	915 249.07	80 496.29-	8.80-
ACHATS DE MARCHANDISES	2 380.00	1 047.50	1 332.50	127.21
60700000 ACHATS MARCHANDISES	2 380.00	1 047.50	1 332.50	127.21
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	2 380.00-		2 380.00-	
60370000 VARIATION DES STOCKS	2 380.00-		2 380.00-	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 199.00	2 989.00	210.00	7.03
60100000 REPARATIONS	3 199.00	2 989.00	210.00	7.03
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	194 940.37	171 323.30	23 617.07	13.79
60610000 EDF	2 099.49	2 422.26	322.77-	13.33-
60610100 EAU	65.09	69.46	4.37-	6.29-
60620000 PRODUITS D ENTRETIEN	125.43	100.84	24.59	24.39
60630000 PETIT EQUIPEMENT	1 069.23	447.46	621.77	138.96
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	2 517.13	2 147.00	370.13	17.24
60680000 EMBALLAGES		26.74	26.74-	100.00-
61300000 LOYER 1 RUE DE LA GRANDE CHAUS	80 214.00	79 684.25	529.75	0.66
61380000 LOCATIONS DIVERSES	6 413.44		6 413.44	
61400000 CHARGES LOCATIVES SCI 1 RUE GR	4 707.00	4 267.00	440.00	10.31
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	2 391.65	3 432.30	1 040.65-	30.32-
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	519.00		519.00	
61560000 MAINTENANCE SECURITE	11 690.20	10 488.47	1 201.73	11.46
61580000 PRESSING	55.55	44.20	11.35	25.68
61600000 ASSURANCES MAGASIN	12 373.70	11 422.64	951.06	8.33
61610000 ASSURANCES EMPRUNT	1 947.12	1 947.12		
61800000 DOCUMENTATION		1.35	1.35-	100.00-
62260000 HONORAIRES	5 420.00	4 912.00	508.00	10.34
62261000 AUTRES HONORAIRES	3 233.00		3 233.00	
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	47.70	830.22	782.52-	94.25-
62310000 PUBLICITE	5 477.27	11 051.81	5 574.54-	50.44-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
62311000 PRESTATIONS PHOTOS	1 540.00		1 540.00	
62340000 CADEAUX CLIENTS	2 367.95	642.15	1 725.80	268.75
62381000 DONS ET POURBOIRES		10.00	10.00-	100.00-
62385000 DECORATION VITRINE	2 904.57	3 535.09	630.52-	17.84-
62410000 PORTS SUR ACHATS	167.85	15.00	152.85	NS
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	14 930.21	17 608.64	2 678.43-	15.21-
62511000 FRS DEPLACEMENT TOULOUSE		2 145.06	2 145.06-	100.00-
62570000 RECEPTIONS	2 576.61	5 305.48	2 728.87-	51.43-
62571000 FRAIS DE RECEPTION - SOIREES	11 871.65		11 871.65	
62600000 TELEPHONE	3 407.47	2 356.28	1 051.19	44.61
62610000 INTERNET		78.43	78.43-	100.00-
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	8 013.63	5 758.01	2 255.62	39.17
62630000 TELEPHONE PORTABLE		9.04	9.04-	100.00-
62700000 FRAIS BANCAIRES	543.85	550.00	6.15-	1.12-
62720000 FRAIS RENEGOCIATION EMPRUNT	6 230.58		6 230.58	
62780000 COMMISSIONS TITRES RESTAURANT	20.00	15.00	5.00	33.33
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 165.51	8 871.81	1 706.30-	19.23-
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 800.40	1 712.61	87.79	5.13
63300000 FORMATION CONTINUE	1 775.41	1 684.00	91.41	5.43
63511000 CET : CFE	3 260.00	5 142.00	1 882.00-	36.60-
63512000 CET : CVAE	263.00	267.00	4.00-	1.50-
63700000 DROITS D ENREGISTREMENT	66.70		66.70	
63780000 TAXES DIVERSES		66.20	66.20-	100.00-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	258 103.70	283 198.90	25 095.20-	8.86-
64110000 REMUNERATIONS	264 765.83	251 855.08	12 910.75	5.13
64120000 CONGES A PAYER	3 337.87	1 343.82	1 994.05	148.39
64141300 PRIME DE BILAN 2013		50 000.00-	50 000.00	100.00
64141400 PRIME DE BILAN 2014	80 000.00-	80 000.00	160 000.00-	200.00-
64141500 PRIME DE BILAN 2015	70 000.00		70 000.00	
CHARGES SOCIALES	99 537.40	106 090.61	6 553.21-	6.18-
64510000 COTISATIONS URSSAF	70 722.70	67 617.97	3 104.73	4.59
64530000 COTISATIONS RETRAITE	22 771.18	19 392.82	3 378.36	17.42
64531000 MUTUELLE NC OBLIGATOIRE AXA	1 769.99	1 779.60	9.61-	0.54-
64532000 PREVOYANCE NC CIPREV	305.85	339.46	33.61-	9.90-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	6 641.56	7 384.49	742.93-	10.06-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	700.46	748.29	47.83-	6.39-
64800000 SALARIES TICKETS RESTAURANT	5 385.00	3 805.00	1 580.00	41.52
64820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	1 470.66	333.98	1 136.68	340.34
64841300 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2013		20 000.00-	20 000.00	100.00
64841400 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2014	32 000.00-	32 000.00	64 000.00-	200.00-
64841500 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2015	28 000.00		28 000.00	
64900000 PRODUIT D'IMPOT C.I.C.E.	6 230.00-	7 311.00-	1 081.00	14.79
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	55 259.00	57 008.00	1 749.00-	3.07-
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 259.00	57 008.00	1 749.00-	3.07-
AUTRES CHARGES	623.51	104.69	518.82	495.58
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	623.51	104.69	518.82	495.58
Total des Charges d'exploitation	618 828.49	630 633.81	11 805.32-	1.87-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Résultat d'exploitation	215 924.29	284 615.26	68 690.97-	24.13-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	373.26		373.26	
76100000 INTERETS CREDITEURS	373.26		373.26	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	542.94	1 087.19	544.25-	50.06-
76000000 INTERETS DES COMPTES A TERME	542.94	1 087.19	544.25-	50.06-
Total des Produits financiers	916.20	1 087.19	170.99-	15.73-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 793.76	20 999.13	12 205.37-	58.12-
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	10 288.59	17 303.22	7 014.63-	40.54-
66160000 INTERETS BANCAIRES	4.17	217.91	213.74-	98.09-
66180000 INTERETS COMPTES ASSOCIES	1 499.00-	3 478.00	4 977.00-	143.10-
Total des Charges financières	8 793.76	20 999.13	12 205.37-	58.12-
Résultat financier	7 877.56-	19 911.94-	12 034.38	60.44
Résultat courant avant impôts	208 046.73	264 703.32	56 656.59-	21.40-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		116.57	116.57-	100.00-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		53.00	53.00-	100.00-
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR		63.57	63.57-	100.00-
Total des Produits exceptionnels		116.57	116.57-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	6 472.42	120.00	6 352.42	NS
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 143.97		6 143.97	
67120000 AMENDES ET PENALITES	328.45		328.45	
67210000 CHARGES EXCEPTION. S/EX ANTERI		120.00	120.00-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles	6 472.42	120.00	6 352.42	NS
Résultat exceptionnel	6 472.42-	3.43-	6 468.99-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	58 334.00	78 541.00	20 207.00-	25.73-
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	58 334.00	78 541.00	20 207.00-	25.73-
Total des produits	835 668.98	916 452.83	80 783.85-	8.81-
Total des charges	692 428.67	730 293.94	37 865.27-	5.18-
Bénefice ou perte (Produits - Charges)	143 240.31	186 158.89	42 918.58-	23.05-

S.A.S. A-DEMUYNCK

1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

DOSSIER DE GESTION

	Pages
- Tableau de financement	*1 et 2*

S.A.E.C.
42 Square des 4 chênes
B.P. 61014
80010 AMIENS Cédex 1
03 22 33 75 33

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.S. A-DEMUYNCK
59800 LILLE

TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	143 240.31	186 158.89
Dotations aux amortissements et provisions	55 259.00	57 008.00
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	198 499.31	243 166.89
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	198 499.31	243 166.89
Cessions d'immobilisations	3 478.00	4 061.00
Augmentation des capitaux propres	50 773.85	
Augmentation des comptes courants d'associés		
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	252 751.16	247 227.89
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	3 092.66	930.64
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes	73 478.00	4 061.00
Remboursements des comptes courants d'associés		84 607.29
Remboursements des dettes financières	138 269.78	137 636.10
TOTAL DES EMPLOIS	214 840.44	227 235.03
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL **Ressource nette (+) ou emploi net (-)**	37 910.72	19 992.86

TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	Variations N - (N-1) 31/12/2015 12	Variations (N-1) - (N-2) 31/12/2014 12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	2 380.00	
Clients et comptes rattachés	18 312.87	435.87-
Autres créances	2 952.35-	10 833.33-
Comptes de régularisation	24 242.21	62.98
VARIATION	41 982.73	11 206.22-
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 837.88	15 775.44-
Autres dettes	18 861.60	48 646.22
Comptes de régularisation		
VARIATION	48 699.48	32 870.78
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	6 716.75	44 077.00
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	44 627.47	64 069.86
Concours bancaires courants		
VARIATION	44 627.47	64 069.86
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT **Emploi net (-) ou Ressource nette (+)**	37 910.72-	19 992.86-

Dossier : 000187
tenue en euros

SAS A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

Révision au

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2015 au 31/12/2015

Compte : 20500000 LICENCES

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00002 000 MAUBOUSSIN licences Office 2010-ODEIS-Exchange-TSE	1 610.00	240611	L 100,00	1 610.00		1 610.00		
00023 000 OFFICE HOME ET BUSINESS	200.00	311212	L 100,00	200.00		200.00		
Totaux compte : 20500000	1 810.00			1 810.00		1 810.00		

Compte : 20600000 DROIT AU BAIL

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 DROIT AU BAIL 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE-LILLE	750 000.00	010211	N 0,00				750 000.00	
Totaux compte : 20600000	750 000.00						750 000.00	

Compte : 21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00004 000 2 COFFRES FORTS D'OCCASION garantis 2 ans Date de mise en service : 17/05/2011	13 000.00	120311	L 25,00	11 790.00	1 210.00	13 000.00		
00019 000 MAUBOUSSIN ENSEIGNE	3 850.00	310511	L 10,00	1 382.00	385.00	1 767.00	2 083.00	
Totaux compte : 21540000	16 850.00			13 172.00	1 595.00	14 767.00	2 083.00	

Compte : 21810000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00005 000 TRAVAUX PLATRE-PLATRERIE	15 470.00	200511	L 10,00	5 599.00	1 547.00	7 146.00	8 324.00	
00006 000 POSE DE PAPIER PEINT	11 639.31	180511	L 20,00	8 439.00	2 328.00	10 767.00	872.31	
00007 000 POSE PARQUET - CARRELAGE Date de mise en service : 17/05/2011	12 415.00	100511	L 20,00	9 007.00	2 483.00	11 490.00	925.00	
00008 000 TRAVAUX ELECTRICITE	35 796.33	280511	L 10,00	12 878.00	3 580.00	16 458.00	19 338.33	
00009 000 PODIUMS - TABLETTES - PANNEAUX	8 644.30	230511	L 10,00	3 124.00	865.00	3 989.00	4 655.30	
00010 000 POSE RIDEAU METALLIQUE - STORE EN TOILE	7 140.00	250511	L 10,00	2 575.00	714.00	3 289.00	3 851.00	
00011 000 PORTE METALLIQUE ACCES CAVE	3 995.00	310511	L 10,00	1 436.00	400.00	1 836.00	2 159.00	
00012 000 DISPOSITIF D ALARME	11 000.00	200511	L 10,00	3 982.00	1 100.00	5 082.00	5 918.00	
00013 000 TRAVAUX DE MIROITERIE	45 730.35	210611	L 10,00	16 153.00	4 574.00	20 727.00	25 003.35	
00014 000 TRAVAUX DE CLIMATISATION	5 928.31	280611	L 10,00	2 083.00	593.00	2 676.00	3 252.31	
00015 000 TRAVAUX DE MACONNERIE - RAVALEMENT DE FACADE	14 765.00	230511	L 10,00	5 334.00	1 477.00	6 811.00	7 954.00	
00016 000 TRAVAUX SANITAIRES	2 236.42	110511	L 10,00	813.00	224.00	1 037.00	1 199.42	

Dossier : 000187
tenue en euros

SAS A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

Révision au

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2015 au 31/12/2015

Compte : 21810000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS

Date de mise en service : 17/05/2011								
00018 000 MAUBOUSSIN AGENCEMENTS DIVERS	81 231.00	310511	L 20,00	58 311.00	16 247.00	74 558.00	6 673.00	
00020 000 HONORAIRES D ARCHITECTE AMENAGEMENT MAGASIN MAUBOUSSIN	19 500.00	230611	L 10,00	6 876.00	1 950.00	8 826.00	10 674.00	
00024 000 PLACARDS DE RANGEMENT	867.22	161112	L 10,00	185.00	87.00	272.00	595.22	
00025 000 FAUTEUILS	2 680.36	070512	L 10,00	714.00	269.00	983.00	1 697.36	
00026 000 ELEMENTS DE MEUBLE DE CUISINE ET SANITAIRES	1 989.46	141212	L 10,00	408.00	199.00	607.00	1 382.46	
00027 000 2 COMPTOIRS + PRESENTOIRS	830.64	311014	L 10,00	15.00	84.00	99.00	731.64	
00029 000 MEUBLE DE RANGEMENT VITRINE ECLAIRAGE LED	3 091.66	130415	L 10,00		223.00	223.00	2 868.66	
Totaux compte : 21810000	284 950.36			137 932.00	38 944.00	176 876.00	108 074.36	

Compte : 21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00003 000 MAUBOUSSIN ENSEMBLE INFORMATIQUE	1 495.00	240611	L 20,00	1 054.00	299.00	1 353.00	142.00	
00022 000 ORDINATEUR PORTABLE	585.00	311212	L 33,33	391.00	194.00	585.00		
Totaux compte : 21830000	2 080.00			1 445.00	493.00	1 938.00	142.00	

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00017 000 MAUBOUSSIN MOBILIER DIVERS (fauteuils-tables-meuble de caisse...)	71 132.00	310511	L 20,00	51 061.00	14 227.00	65 288.00	5 844.00	
Totaux compte : 21840000	71 132.00			51 061.00	14 227.00	65 288.00	5 844.00	

Compte : 26100000 PARTS SOCIALES

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00028 000 CREDIT AGRICOLE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES	100.00	310114	N 0,00				100.00	
00030 000 PART SOCIALE CREDIT AGRICOLE	1.00	090615	N 0,00				1.00	
Totaux compte : 26100000	101.00						101.00	

Dossier : 000187
tenue en euros

SAS A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

Révision au

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2015 au 31/12/2015

Compte : 27500000 CAUTION SIAGI EMPRUNT

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00021 000 SIAGI SOCIETE DE CAUTIONNEMENT	27 210.95	170211	N 0,00				27 210.95	
Totaux compte : 27500000	27 210.95						27 210.95	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Diminutions Cession	Poste/Poste	Total	Valeur brute Immo. fin exercice
1 151 041.65		3 092.66		3 092.66				1 154 134.31

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total	Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
205 420.00	55 259.00			55 259.00		260 679.00		

Dossier : 000187
tenue en euros

SAS A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

Révision au
Page : 1

Acquisitions du 01/01/2015 au 31/12/2015

Compte	No Immo.	Libellé	Fournisseur	Acquisitions			Type	Durée en Années
				Date	Montant HT	Montant TVA	Taux	
21810000	00029 000	MEUBLE DE RANGEMENT VITRINE ECLAIRAGE LED	JEAN BIENVENU- RODIER - LETERM	130415	3 091.66	618.34	L 10,00	10
Totaux compte : 21810000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS					3 091.66	618.34		
26100000	00030 000	PART SOCIALE CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	090615	1.00		N 0,00	
Totaux compte : 26100000 PARTS SOCIALES					1.00			
TOTAUX					3 092.66	618.34		

Date	Emprunts - Intérêts des emprunts	Référence	Page 1
Collaborateur LMO / NRA	Client 000187 SAS A-DEMUYNCK 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE	Exercice 01/01/2015 au 31/12/2015	
Révision au		Tenu en euros	

Date octroi	Organisme prêteur	Durée (m/t/a)	Montant de l'annuité	MONTANT DU CAPITAL Initial	Amortissement au début de l'exercice	Amortissement dans exercice	RESTANT AU BILAN - 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	TOTAL (4 - 5 - 6)	ARNEUTIANTSES	INTERETS ET ASSURANCE DES EMPRUNTS Payés dans l'exercice	EN CHARGES A PAYER OU CHARGES PAYEES D'AVANCE Début exercice	Fin exercice	En charge pour l'exercice 3 + 4 + 5	Restant à acquitter après la fin de l'exercice jusqu'au terme de l'emprunt (Engag hors bilan)
1	2	3		4	5	6	7	8	9	10=7+8+9		3	4	5	6	
170211	CREDIT AGR	84 M	154 788.95	927 210.95	461 571.78	143 837.63	150 384.63	177 647.49		328 032.12	3	10 951.32	882.78-	220.05	10 288.59	4 260.86
	TOT. Interêts		154 788.95	927 210.95	461 571.78	143 837.63	150 384.63	177 647.49		328 032.12		10 951.32	882.78-	220.05	10 288.59	4 260.86
	TOT. Assurances															

Souscrits dans l'exercice 328 032.12 ..... Rappel Comptabilité ..... 10 288.59 I A

Emprunts à 1 an maximum :

Emprunts à plus de 1 an : 150 384.63 177 647.49 328 032.12

(*) I = Interêts des emprunts, A = Assurance des emprunts

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2016

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S. A-DEMUYNCK	1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE
SIRET 5 2 9 9 0 8 0 5 5 0 0 0 2 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Bijouterie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% : 157 848 — Bénéfice imposable à 15% : 38 120 — Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies — Autres dispositifs — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'Investissements immobiliers côtées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
S.A.E.C. 42 Square des 4 chênes B.P. 61014 80010 AMIENS Cédex 1 *Tél:* 03 22 33 75 33	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu AMIENS Qualité et nom du signataire: Président du conseil d'administration Signature DEMUYNCK MARIE-LINE
Tél:	

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.E.C.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2016

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	70 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i 63 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j 7 000
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	70 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
Mme DEMUYNCK MARIE-LINE PRESIDENTE 2 B RUE DU 80470 FERRIERES	42		90 024	8 377	647		
M BAILLET CHRISTIAN 38 RUE SAINT HUBERT 80000 AMIENS	24						
M GEST ARNAUD 2 B RUE DU 21 EME R I 80470 FERRIERES	24						
M DEMUYNCK 2 RUE DU 21 EME RI 80470 FERRIERES	10						

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Page 3

N° 2067
(2016)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2015 ou exercice du 01012015 au 31122015

Désignation de l'entreprise S.A.S. A-DEMUYNCK

Adresse 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	DEMUYNCK MARIE LINE PRESIDENTE	2 BIS RUE DU 21EME RI 80470 FERRIERES
2	EL MOKDAD KARINE Responsable Magasin	87 AVENUE DU GENERAL LECLERC 59155 FACHES THUMESNIL
3	GALLAND ANNE SOPHIE VENDEUSE	18 RUE BOISSY D ANGLAS 59000 LILLE
4	KHERROUBI MELISSA VENDEUSE	RUE DU GENERAL KOENING 25 BAR 9 59110 LA MADELEINE
5	VERCRUYSSE NICOLE Vendeuse Printemps LILLE	67 RUE D HEM 59491 VILLENEUVE D ASCQ
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1	110 307	8 377			118 684				118 684
2	50 619				50 619				50 619
3	30 700				30 700				30 700
4	26 583				26 583				26 583
5	21 387				21 387				21 387
6									
7									
8									
9									
10									
**	239 596	8 377			247 973				247 973

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 368
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	2 368

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❷	
- de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ❿	250 341	- de l'exercice 2015 ⓫	195 968
- de l'exercice précédent ⓫	238 266	- de l'exercice précédent ⓫	256 589

Nom et qualité du signataire DEMUYNCK MARIE-LINE
Président du conseil d'administration

A AMIENS le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.E.C.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 9 9 0 8 0 5 5 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2015 Net 3	N-1 31 12 2014 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 810	AG	1 810		
	Fonds commercial (1)	AH	750 000	AI		750 000	750 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 850	AS	14 767	2 083	3 678
	Autres immobilisations corporelles	AT	358 162	AU	244 102	114 060	164 633
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	101	CV		101	100
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	27 211	BI		27 211	27 211
	TOTAL (II)	BJ	1 154 134	BK	260 679	893 455	945 622
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 380	BU		2 380	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 022	BW		3 022	3 356
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	208 140	BY		208 140	189 827
	Autres créances (3)	BZ	8 320	CA		8 320	10 938
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	201 682	CG		201 682	157 054
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 535	CI		27 535	3 293
	TOTAL (III)	CJ	451 079	CK		451 079	364 468
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 605 213	IA	260 679	1 344 534	1 310 090

Renvois : (1) Dont droit au bail	750 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	27 211	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des indications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	403 825	287 667
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 240	186 159
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	558 066	484 825
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	328 252	466 522
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	130 304	76 129
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 841	23 004
	Dettes fiscales et sociales	DY	253 240	237 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21 831	21 831
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	786 468	825 264
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 344 534	1 310 090
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	608 821	501 533
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		1 063
	Production vendue – biens*	FD	(73 169)	FE		FF	(73 169)	(71 376)
	Production vendue – services*	FG	870 132	FH		FI	870 132	958 511
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	796 962	FK		FL	796 962	888 197
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	36 311	26 911
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 480	141
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	834 753	915 249
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 380	1 048
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 380)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 199	2 989
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	194 940	171 323
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 166	8 872
	Salaires et traitements*					FY	258 104	283 199
	Charges sociales (10)					FZ	99 537	106 091
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	55 259	57 008
	Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	624	105
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	618 828	630 634
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	215 924	284 615
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	373	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	543	1 087
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	916	1 087
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 794	20 999
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 794	20 999
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 878)	(19 912)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	208 047	264 703

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000187 en Euros.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		117
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		117
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 472	120
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 472	120
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 472)	(3)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	58 334	78 541
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	835 669	916 453
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	692 429	730 294
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	143 240	186 159

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 311	26 911
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	328	
Ajustement Intérêts CCT	2 566	
TVA prescrite sur factures agencements non payée	3 578	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	751 810	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	16 850	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	281 859	KW		KX	3 092
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	73 212	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	371 921	LO		LP	3 092
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	100	8V		8W	1
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	27 211	1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	27 311	LR		LS	1
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 151 042	ØH		ØJ	3 093

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	751 810	1X	751 810
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	16 850	ML	16 850
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	284 950	MO	284 950
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	73 212	MU	73 212
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	375 012	NI	375 012
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	101	ØZ	101
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	27 211	2G	27 211
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	27 312	2H	27 312
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 154 134	ØM	1 154 134

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.E.C.

Dossier N° 000187 en Euros.

QUADRATUS informatique

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122015

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 810	PF		PG		PH	1 810
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13 172	QA	1 595	QB		QC	14 767
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	137 932	QE	38 944	QF		QG	176 876
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 506	QM	14 720	QN		QO	67 226
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	203 610	QV	55 259	QW		QX	258 869
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	205 420	ØP	55 259	ØQ		ØR	260 679

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.E.C.

Dossier N° 000187 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	27 211	UV	27 211	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	208 140		208 140		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	2 296		2 296		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 602		4 602		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 422		1 422		
	Charges constatées d'avance	VS	27 535		27 535		
	TOTAUX	VT	271 206	VU	271 206	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	220	220		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	328 032	150 385	177 647	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 841	52 841		
Personnel et comptes rattachés		8C	97 053	97 053		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	110 653	110 653		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	45 194	45 194		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	263	263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	21 831	21 831		
Groupe et associés (2)		VI	130 381	130 381		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	786 468	VZ 608 821	177 647	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	137 607	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 5

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA: 143 240

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
	de son conjoint		moins part déductible *			à réintégrer :	WC
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW: 328
Amendes et pénalités	WJ	328	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7: 58 334
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ: 295
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3
TOTAL I	WR: 202 198

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY
Majoration d'amortissement *		XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciés)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG: 6 230
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
						TOTAL II	XH: 6 230

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	195 968
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	195 968 XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

31/12/2015

Détail des réintégrations diverses		
Frais de repas du Dirigeant		295
Total des réintégrations diverses	WQ	295
Détail des déductions diverses		
Crédit CICE 2015		6 230
Total des déductions diverses	XG	6 230

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	22 815

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	186 159	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	116 159
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	70 000
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	186 159	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	186 159

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	80 214	XQ	91 334	83 951
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	8 701	5 742
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	94 905	81 630
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	194 940	171 323
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	3 260	5 142
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	3 906	3 730
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	7 166	8 872
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	163 812	183 162
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	13 432	9 281
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*		ØB	264 766	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: ; handicapés):		YP	5	6
	- Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	2.15 %	2.79 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0

RÉGIME DE GROUPE*							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 16 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.E.C.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant [X] *

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❷ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	(73 169)
Production vendue - Services	OC	870 132
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	1 480
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	36 311
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	834 753

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	2 380
Variation de stock (marchandises)	OO	(2 380)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	3 199
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	108 313
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	624
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	112 135

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	722 617

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	722 617

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	833 274
Période de référence	GY	01/01/2015	GZ	31/12/2015
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N° SIRET 52990805500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination M DEMUYNCK
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 10
Adresse : N° 2 Voie RUE DU 21 EME RI
Code postal 80470 Commune FERRIERES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique DEMUYNCK Prénom(s) MARIE-LINE
Nom marital % de détention 42.00 Nb de parts ou actions 42
Naissance : Date 241063 N° Département 80 Commune MONTDIDIER Pays FRANCE
Adresse : N° 2 Voie B RUE DU 21ème R I
Code postal 80470 Commune FERRIERES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BAILLET Prénom(s) CHRISTIAN
Nom marital % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 24
Naissance : Date 050249 N° Département Commune Pays
Adresse : N° 38 Voie RUE SAINT HUBERT
Code postal 80000 Commune AMIENS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N° SIRET 529908055000021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ____ Dénomination ____
N° SIREN (si société établie en France) ____ % de détention ____ Nb de parts ou actions ____
Adresse : N° ____ Voie ____
Code postal ____ Commune ____ Pays ____

Forme juridique ____ Dénomination ____
N° SIREN (si société établie en France) ____ % de détention ____ Nb de parts ou actions ____
Adresse : N° ____ Voie ____
Code postal ____ Commune ____ Pays ____

Forme juridique ____ Dénomination ____
N° SIREN (si société établie en France) ____ % de détention ____ Nb de parts ou actions ____
Adresse : N° ____ Voie ____
Code postal ____ Commune ____ Pays ____

Forme juridique ____ Dénomination ____
N° SIREN (si société établie en France) ____ % de détention ____ Nb de parts ou actions ____
Adresse : N° ____ Voie ____
Code postal ____ Commune ____ Pays ____

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GEST Prénom(s) ARNAUD
Nom marital ____ % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 24
Naissance : Date 120588 N° Département 80 Commune AMIENS Pays ____
Adresse : N° 2 Voie B RUE DU 21 EME R I
Code postal 80470 Commune FERRIERES Pays ____

Titre (2) ____ Nom patronymique ____ Prénom(s) ____
Nom marital ____ % de détention ____ Nb de parts ou actions ____
Naissance : Date ____ N° Département ____ Commune ____ Pays ____
Adresse : N° ____ Voie ____
Code postal ____ Commune ____ Pays ____

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N° SIRET 52990805500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

S.A.S. A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

S.A.E.C.
42 Square des 4 chênes
B.P. 61014
80010 AMIENS Cédex 1
03 22 33 75 33

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1
Permanence ou changement de méthodes 1
Informations complémentaires (CICE) 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 3
Etat des échéances des créances et des dettes 3
Composition du capital social 4
Fonds commercial 4
Autres immobilisations incorporelles 4
Evaluation des immobilisations corporelles 4
Evaluation des amortissements 4
Evaluation des matières et marchandises 4
Evaluation des créances et des dettes 5
Disponibilités en Euros 5
Charges à payer 5
Charges et produits constatés d'avance 5

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges 5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 344 533.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 796 962.30 Euros et dégageant un bénéfice de 143 240.31 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

L'entreprise bénéficie d'un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) calculé comme prévu à l'article 244 quater C du CGI à un taux de 6 %.
Le montant du CICE s'élève à 6 230 € en 2015.
Le collège de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) considère que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel », est justifiée.
Ainsi, le CICE a été comptabilisé au crédit du compte 649 « Produit d'impôt CICE ».

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de notre compétitivité, au travers des efforts en matière :

- De recrutement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

L'entreprise n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	751 810		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 850		
Installations générales agencements aménagements divers	281 859		3 092
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 212		
TOTAL	371 921		3 092
Autres participations	100		1
Prêts, autres immobilisations financières	27 211		
TOTAL	27 311		1
TOTAL GENERAL	1 151 042		3 093

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			751 810	751 810
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 850	16 850
Installations générales agencements aménagements divers			284 950	284 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 212	73 212
TOTAL			375 012	375 012
Autres participations			101	101
Prêts, autres immobilisations financières			27 211	27 211
TOTAL			27 312	27 312
TOTAL GENERAL			1 154 134	1 154 134

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 810			1 810
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 172	1 595		14 767
Installations générales agencements aménagements divers	137 932	38 944		176 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 506	14 720		67 226
TOTAL	203 610	55 259		258 869
TOTAL GENERAL	205 420	55 259		260 679

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 595				
Instal.générales agenc.aménag.divers	38 944				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 720				
TOTAL	55 259				
TOTAL GENERAL	55 259				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 211	27 211	
Autres créances clients	208 140	208 140	
Impôts sur les bénéfices	2 296	2 296	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 602	4 602	
Débiteurs divers	1 422	1 422	
Charges constatées d'avance	27 535	27 535	
TOTAL	271 206	271 206	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	220	220		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	328 032	150 385	177 647	
Fournisseurs et comptes rattachés	52 841	52 841		
Personnel et comptes rattachés	97 053	97 053		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 653	110 653		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 194	45 194		
Autres impôts taxes et assimilés	263	263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 831	21 831		
Groupe et associés	130 381	130 381		
TOTAL	786 468	608 821	177 647	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 607			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL	750 000			750 000	
Total	750 000			750 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 279
Dettes fiscales et sociales	124 949
Total	128 448

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 535
Total	27 535

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation de frais MAUBOUSSIN	36 311
Total	36 311

Exercice clos le : 31/12/2015

Dénomination de l'entreprise :	S.A.S. A-DEMUYNCK	N° Siret :	52990805500021
Adresse :	1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : ☐

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2015
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	103 840
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0 %)	2	6 230.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6.0 %) x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	6 230.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	6 230.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétes de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
		TOTAL	7	

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétes de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
		TOTAL		

IV - UTILISATION DE LA CREANCE (S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)		
IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	**8**	6 230.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	**9**	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	**10**	6 230.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	**11**	6 230.00
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	**12**	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	**13**	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	**14**	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	**15**	
IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :		
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	**16**	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	**17**	
IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :		
Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.		
IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit		
Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	**18**	

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

S.A.S. A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE
59800 LILLE

pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 344 533.84 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	796 962.30 Euros
- Résultat net comptable,	143 240.31 Euros

Fait à AMIENS Cédex 1
Le 07/04/2016

Ludovic MOY

A-DEMUYNCK

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 1, Rue de la Grande Chaussée (59800) LILLE
N° 529.908.055 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 143.240,31 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 143.240,31 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui passe ainsi de 403.825,49 euros à 547.065,80 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	MONTANT DES DIVIDENDES	MONTANT DES DIVIDENDES PAR ACTION	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2012	NEANT	-	-	-
31 décembre 2013	NEANT	-	-	-
31 décembre 2014	70.000,00 €	700,00 €	63.000,00 €	7.000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président